



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 18 février 2011

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

24-3	ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE – PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX – APPROBATION ET DEMANDE DE SUBVENTIONS
------	---

Tout d'abord, 3 questions :

1) Pouvez-vous nous faire parvenir un exemplaire de l'étude prospective faite par le Cabinet SOGREAH, sous la forme dématérialisée, si possible.

2) Si l'on compare les chiffres annoncés lors du Conseil du 26 novembre 2010, on note 2 différences :

* Sur les travaux d'adaptation du réseau aux enjeux futurs, il est proposé aujourd'hui 15,7 M alors que le montant était de 14,7 M au Conseil du 26/11/10.

* Sur les travaux d'entretien du patrimoine, il est proposé aujourd'hui 13 M alors que le montant était de 11 M au Conseil du 26/11/10.

La différence est de 3 M en plus. S'il faut prendre en considération les chiffres d'aujourd'hui, pouvez-vous nous indiquer les raisons de cette évolution ?

3) Dans le tableau, chapitre «traitement des boues» (PR + Refoulement des boues liquides vers la futures station de la Brague), il est indiqué un montant de 2,5 M.

* Doit-on imputer ce montant aux travaux d'adaptation du réseau donc à payer par la régie ?

ou

* Doit-on considérer l'ouvrage comme un élément liant les 2 stations et donc inclure la dépense dans l'éventuelle future DSP ?

Au-delà des réponses à nos questions, nous ne pouvons pas voter cette délibération.

Tout d'abord parce qu'elle confirme la décision de passage en DSP pour la future station de la Brague.

Nous vous rappelons notre position, qui est identique à celle concernant les parkings, nous nous opposons aux décisions d'offrir des marchés juteux aux entreprises privées

alors que le passage en régie permettrait, une baisse sensible des prix. Et cela que ce soit un ticket de stationnement ou une redevance d'assainissement.

Nous ne voterons pas la délibération car le tableau récapitulatif des futurs investissements mélange allègrement ce qui ressort de la Régie et ce qui concernerait une éventuelle délégation.

Cela alors que nous sommes tout à fait d'accord avec le prévisionnel de travaux concernant le fonctionnement de la Régie.

Aussi, nous vous proposons de scinder le tableau en deux et de nous présenter deux votes.